

Le 17/09/2019, à Angoulême,



SE Unsa de La Charente
10 rue de Chicoutimi
16000 ANGOULÊME
0545382844
0635317509
16@se-unsa.org

Le Secrétaire Départemental
du SE Unsa de La Charente

à
Madame La Directrice Académique,
Directrice des Services Départementaux
de L'Éducation Nationale de La Charente

Objet : demandes du SE Unsa 16 – Point de situation

Madame La Directrice Académique,

Nous avons porté depuis quelques mois ou quelques jours un certain nombre de demandes que nous souhaitons vous rappeler aujourd'hui :

-Situation des remplaçants rattachés à une école à 4 jours : suite à un échange avec vos services, nous avons été informés que la rédaction d'une circulaire départementale était prévue afin de cadrer leurs obligations de service. Nous nous satisfaisons de cette réponse et souhaitons être associés à sa rédaction.

-Évaluations CP-CE1 : nous vous remercions pour la communication rapide faite auprès des collègues concernant la compensation de 5h prise sur les APC. Pour autant, les directeurs et directrices sont impactées par ce dispositif car ils ont à initier le processus de saisie et à en vérifier la bonne exécution. Aussi nous demandons la même compensation pour les personnels en charge de la direction d'école.

-Dispositif ELCO : vous avez tenu compte de notre demande et les collègues directeurs et directrices concerné.e.s ont perçus une dizaine d'HSE en reconnaissance de cette mission. Nous demandons la pérennité absolue de cette mesure. La bonne volonté des fonctionnaires ne peut suffire à assurer la pérennité et l'assurance de qualité du service public.

Par ailleurs, nous souhaiterions vous rencontrer afin d'échanger avec vous sur les conditions d'un dialogue social local pérenne.

Ne doutant pas de l'attention que vous porterez à notre demande, je vous prie de recevoir, Madame La Directrice Académique, mes très sincères salutations.

Richard GAZAUD

se-unsa Charente
10 rue Chicoutimi
16000 ANGOULÊME
05 45 38 28 44
06 35 31 75 09 / 07 78 37 46 91
16000-UNSA.ORG